

Face au passage en force une seule réponse : la mobilisation ! Tous et toutes en grève !

Le 29 février, le Premier ministre a annoncé le recours au 49-3 pour passer sa désastreuse réforme des retraites.

Après avoir expliqué depuis des semaines qu'il était ouvert et que les débats auraient lieu démocratiquement, au détour d'une réunion de crise sur une pandémie mondiale, la décision de passer en force a été prise. Après tout, confinement oblige avec le coronavirus, la contestation sociale ne pourra qu'être étouffée.

Le déni de démocratie de ce gouvernement a plusieurs fois été illustré : repressions violentes lors des manifestations en violation du droit français et européen ou encore simulacres de concertations visant uniquement à exposer le point de vue du pouvoir en place. Il ne manquait plus que le 49-3 pour éviter les débats et la démonstration, à l'Assemblée, que cette réforme va se concrétiser par un allongement de la durée du travail et une baisse des pensions.

Pour rappel, le rapport de Jean-Paul DELEVOYE, sur lequel est totalement fondée la réforme est des plus clairs : organiser et garantir la baisse des pensions de retraite... puisque cette réforme se fait « *à moyens constants* » et que le nombre de retraités va augmenter. On comprend bien que le débat soit fui par tous les moyens.

Ce passage en force ne laisse aucun doute sur les objectifs réels du gouvernement : le cadeau aux banques et assurances et autres Blackrock peut bien coûter certaines élections, le gâteau est trop tentant ; et ce n'est pas l'actionnaire d'Axa, nouveau ministre de la santé qui s'en plaindra.

Face au risque de paupérisation des retraité.e.s, à ces cadeaux faits toujours aux mêmes et surtout face à ce refus de l'exercice démocratique, le gouvernement porte l'entière responsabilité du conflit qui touche le pays.

Face au recours au 49-3, l'urgence s'impose : la Fédération CGT des Sociétés d'Etudes appelle l'ensemble des salarié.e.s à manifester partout en France contre la réforme des retraites le 3 mars.